

ACTUALITES

Phénologie

Pleine floraison.

Vers de la grappe

Fréquents en 44.
Seuils de risques très rarement atteints.

Mildiou

Situation toujours saine, sorties de taches en cours depuis hier.

Oïdium

Situation saine.
1ères expressions sur inflorescences.

Black-rot

Absent.

Cicadelles vertes

Faibles populations

Cicadelles de la Flavescence dorée

Nombreuses larves en Anjou.

Maladies du bois

1ères apoplexies observées.

« Pluie d'orage à la St Sylvere, c'est beaucoup de vin dans le verre ».

En cette veille d'été, Si l'iver joue à cache-cache, qu'il reste bien planqué ! Et même Si l'iverre en fin d'été sera à demi-vidé ou à demi-plein, l'on pourra toujours le remplir !

Phénologie

● **Floraison à rallonge.**

La floraison se poursuit doucement mais sûrement sur le vignoble. Les stades oscillent entre début floraison (62 BBCH 20% de fleurs ouvertes) et 65 (50% des capuchons tombés) sur l'Aubance et le Layon.

Le Saumurois et les fiefs Vendéens se situaient en début de semaine entre les stades 65 et 69 (plus de 80% des capuchons tombés).

Sur le Sèvre et Maine, les stades varient entre les stades 67 (phase terminale de la floraison) et 71 (nouaison).

L'hétérogénéité est toujours de mise entre secteurs gélés et indemnes, mais aussi de façon intra parcellaire (stades différents sur un même cep).

La haie foliaire est de façon générale peu développée et donne un aspect d'une végétation « en retard » par rapport aux stades phénologiques des inflorescences.



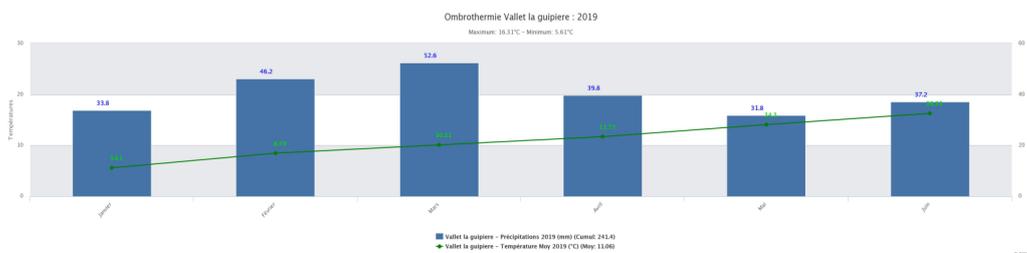
Source S Savary - CAPDL
Stade 65—pleine floraison pour ce Melon de Bourgogne au 18 juin.

Point météo

Derniers faits marquants de 2 sites météo du réseau :

- 5.9°C de température minimale (sous abri) et 11.4°C de température moyenne journalière le **11 juin** sur Vallet.
- 31.8°C de température maximale (à l'ombre) et 23.9°C de température moyenne journalière le **18 juin** à St Aubin de Luigné.

On peut, sans se tromper, caractériser le printemps 2019 comme frais voire froid et plutôt peu arrosé.



Tordeuses de la grappe

• Fin du risque G1, fréquents mais impacts limités.

Observations

Les particularités du vol de 1ère génération de tordeuses 2019 furent :

- D'avoir été assez étalé et très peu fourni.
- D'avoir eu des captures d'Eudémis parfois supérieures à celles de Cochylys.
- De n'avoir décelé malgré les yeux experts des observateurs du BSV aucune ponte sur le réseau cette année...

1er bilan de cette 1ère génération plutôt atypique

Les observations de lundi et mardi montraient sur 81 parcelles observées :

secteur	% de parcelles avec glomérules	Niveau de population
Aubance	38%	Entre 2 et 8%, moyenne à 6%
Layon	7 %	Entre 1 et 3%, moyenne à 2%
Loire	0%	-
Saumurois	40%	Entre 1 et 32%, moyenne à 6%
Sèvre et Maine	68%	Entre 1 et 12%, moyenne à 4%
Pays de Retz	100%	Entre 5 et 20%, moyenne à 10%
Vendée	0%	-

Aucune parcelle du réseau au seuil indicatif de risque, (50 glomérules / 100 grappes).

La grande majorité de ces glomérules sont occupés par des larves appartenant pour 80% des cas à de la Cochylys et à 20% à de l'Eudémis.

Si les glomérules sont bien présents, les larves paraissent peu actives, provoquant peu de destruction de boutons floraux ou fleurs en comparaison aux années précédentes.

Sont-ce les amplitudes de températures actuelles qui perturbent leur appétit ?

Des glomérules vides commencent à être observés, signe annonciateur du début de la fin du cycle larvaire. En effet les larves de derniers stades vont passer au stade chrysalide pour donner ensuite les papillons de 2ème génération.

Les capsules des pièges devront être changés si ce n'est pas déjà fait pour appréhender au mieux le démarrage du vol de seconde génération à venir.

Le vol de 2eme génération n'a pas encore débuté, même si quelques Cochylys et Eudémis sont piégées sur le Saumurois les 18 et 19 juin.

Le piège de St Aubin de Luigné quant à lui capture comme la semaine dernière toujours des Eudémis.

Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention est basé sur un nombre de glomérules/100 grappes ; acté autour de 50% dans notre région.

Ce seuil sera à moduler en fonction de la charge en grappes (rendement potentiel faible ou fort), les phénomènes de compensation étant fréquents sur de nombreux cépages ligériens.

Il est très intéressant de faire un bilan de l'infestation de vos parcelles (compter le nombre de glomérules sur 5 grappes à suivre, le noter, puis répéter l'exercice sur 20 endroits différents de la parcelle).

Ce bilan vous permettra de catégoriser vos îlots et de pouvoir adapter votre stratégie de protection en 2020.



Source : N Méchineau - CAPDL

Glomérule fraîchement réalisé par une larve de Cochylys sur une inflorescence de Melon B le 28 mai.

Cicadelles vertes

- Population printanière très discrète.

Observations

La population larvaire est actuellement un mix entre des stades larvaires L2-L3 et L5, la prochaine génération se rapproche, d'autant plus que l'on voit plus fréquemment des adultes voler dans les parcelles.

Cette population diversifiée est observée cette semaine sur **25% des parcelles** du réseau avec un **niveau moyen de 4 larves /100** feuilles.

Le maximum enregistré est de 15 larves /100 feuilles sur une parcelle de Cabernet Franc des Ulmes.

Aucune incidence n'est à déplorer pour la vigne concernant cette génération.



Source : NBM-CAPDL

Larve L5, dernier stade avant celui d'adulte. On distingue sur l'abdomen les 2 ébauches ailaires.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

- Population larvaire angevine en nombre.

Observations

Des larves de stade 3 sont majoritaires et sont observées sur 37 parcelles de l'Aubance, du Layon et du Saumurois (Chardonnay, Chenin, Cabernets).

Le stade L4 est observable sur une parcelle de Chardonnay « fournie » sur Montreuil Bellay.

Ces larves sont présentes sur 35 parcelles du réseau qui représente 43% des parcelles du réseau cette semaine (même niveau que la semaine passée) et exclusivement dans le 49.

Les plus grosses populations se situent sur 11 parcelles entre 20 et 45 larves sur 100 feuilles.

Les larves sont identifiables par leur forme de losange, leur 2 points noirs en bout d'abdomen, et surtout contrairement aux larves de cicadelles vertes parce qu'elles sautent !

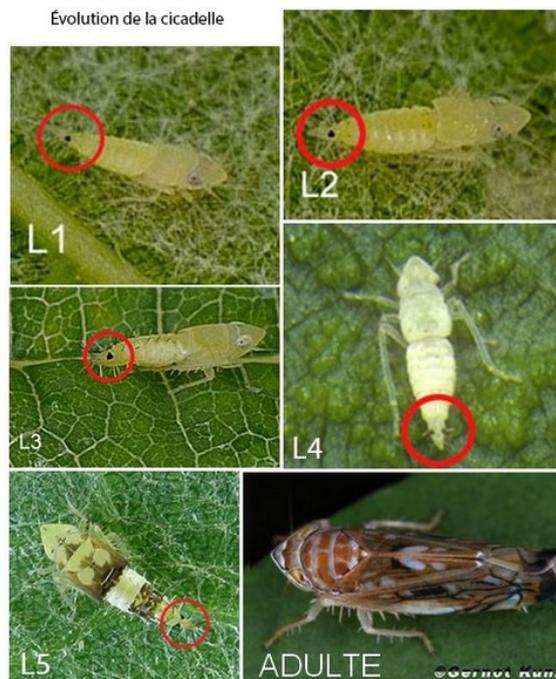
Si vous êtes pépiniéristes ou producteurs de vignes mères de greffons, l'arrêté du 19/12/2013 encadre la lutte contre la flavescence dorée et contre son vecteur.

La date du 1er traitement obligatoire sur ces productions spécifiques est à réaliser moins d'un mois après les 1ères éclosions significatives au vignoble (délai nécessaire pour que les larves deviennent infectieuses après avoir ingéré le phytoplasme en se nourrissant sur 1 souche malade).

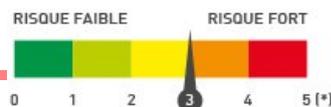
Pour les Pays de la Loire, cette intervention devra se faire entre le 16 juin et le 20 juin.

Plus d'infos si vous êtes concernés en suivant ce lien : <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/La-flavescence-doree>

Évolution de la cicadelle



Mildiou



• Situation saine au vignoble, quelques sorties de taches.

Observations

25% des témoins du réseau présentent quelques rares taches foliaires (rang 7) et ce sur seulement 2 ceps / parcelle. Quelques rares nouveaux symptômes observés depuis hier sur ces parcelles.

14% des parcelles protégées présentent également quelques rare taches fructifiées.

Analyse de la situation

- 1 : situation **très saine au vignoble** et l'été est annoncé !
- 2 : période de **haute sensibilité** en cours.
- 3 : **sorties de nouvelles taches sur témoins** depuis hier (les 1ères depuis fin mai !).

Point modélisation (modèles potentiel système -IFV)

Le niveau de risque est élevé, la situation est assez similaire à la semaine passée et reste favorable au mildiou sur l'ensemble du vignoble (très peu de différence de niveau de risque entre Anjou-Saumur-Nantais).

- Avec l'épisode pluvieux de la semaine dernière, **la phase épidémique est enclenchée** sur l'ensemble du vignoble. Le modèle n'indique pas cependant de faciès explosif de la phase actuelle.
- Désormais, toute précipitation supérieure à 2 mm pourra engendrer une nouvelle contamination.
- Sur le scénario H2, les prévisionnistes Météo France prévoient très peu d'eau : **risque stable sans contamination si pluies inférieures à 2mm journalier.**

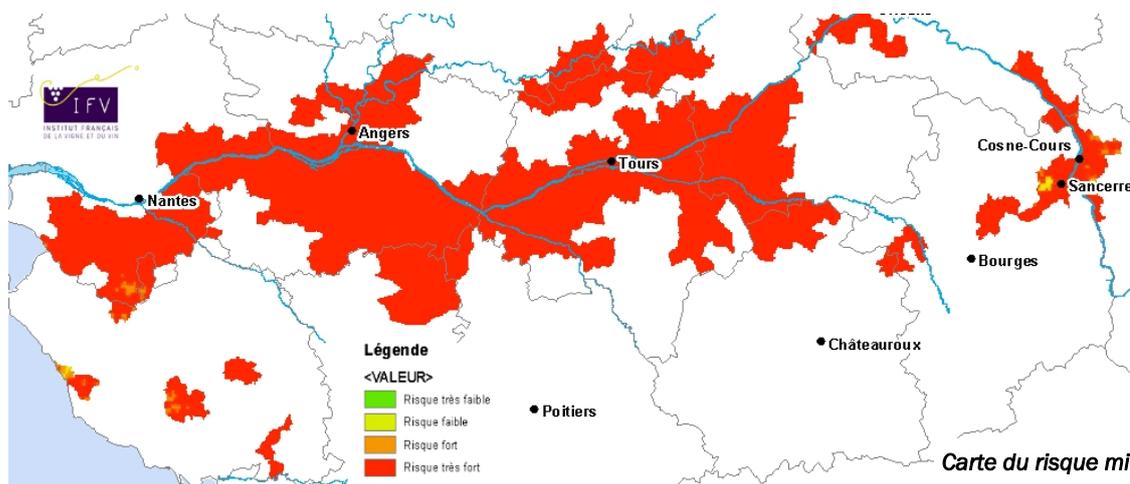
- Sur le scénario H3 (pessimiste), un épisode orageux est simulé du 25 au 27 juin avec +/- 15mm d'eau par jour. Le risque passe en très fort, ceci uniquement si des symptômes sont présents.
- L'ensemble des contaminations réalisées entre le 06 et 12 juin (date variant en fonction des pluies orageuses) ne sont pas toutes arrivées en fin d'incubation. Les sorties de taches consécutives sont attendues entre cette fin de semaine et le début de l'autre.

Faire un tour régulier de vos parcelles et suivre les prévisions météo (retour d'un temps plus sec et plus chaud sous 10 jours ?) **est indispensable** pour adapter votre stratégie de protection.



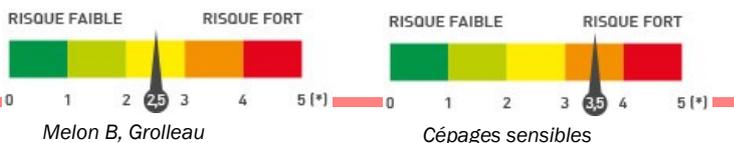
Source F. Bancetel - CAPDL

Fructifications actives pour ce mildiou « frais » sorti le 19 juin sur un chardonnay vendéen.



Carte du risque mildiou sur le Val de Loire au 20 juin—modèle potentiel système IFV

Oïdium



• Encore calme ... avant la tempête???

Observations

Quelques rares symptômes (anciens) foliaires décelés sur feuilles sur 4 parcelles du réseau dont 2 témoins, sur Chenin (49) et Chardonnay (44).

Pas de progression de l'oïdium sur le réseau.

Premières observations d'oïdium sur inflorescences et rameau sur une parcelle à historique hors réseau.

Analyse de la situation

La période de haute sensibilité à l'oïdium est atteinte et de ce fait, la vigilance doit être de mise, d'autant plus sur les cépages dits sensibles (Chardonnay par exemple).

Si les fortes pluies ont pu lessiver les feutrages d'oïdium, le retour à un temps plus chaud couplé à de fortes humidités matinales permettront au risque oïdium de repartir à la hausse.

Phase épidémique enclenchée sur l'ensemble du vignoble d'après le modèle (potentiel - système IFV).

Le risque s'homogénéise à la hausse sur l'ensemble du vignoble. Le cumul des contaminations depuis fin mai (faibles mais régulières) fait que sur le terrain les symptômes pourraient être maintenant (fin juin) plus visibles.



Feuilles crispées + feutrage grisâtre : c'est bien *Uncinula necator* en cours d'invasion !



Feutrage blanc-gris dense de l'oïdium sur les pédicelles des futures baies de chardonnay. Cliché du 18 juin 2019

Black rot



• Aux abonnés absents.

Suite aux dernières pluies des contaminations sont simulées par le modèle IFV.

L'expression du Black-rot est conditionné en très grande partie par l'historique parcellaire et la sensibilité du cépage (Folle Blanche très sensible par exemple).

Pas de nouveaux symptômes sur les parcelles à historique nantaises pour le moment.

Le risque d'attaque sur feuilles est maintenant très faible, la vigilance devra reprendre à partir du stade nouaison-grains de plomb.



Source : M Gehannot-Domaine des Herbauges

1ères et seules taches printanières de black-rot du « cru 2019 » pour le moment...

Abeilles

Les abeilles butinent, protégeons-les !

Lisez la note nationale BSV en cliquant sur l'image ci-contre



Vu au vignoble



Panachure dorée sur un cep de Gamay au 19 juin 2019.

C'est une des expressions avec les nœuds courts en zigzag des nepovirus du court-noué.



*Pause viticole pour ce beau longicorne : *Leiopus nebulosus**



Sont-ils de retour ? Les dectiques (sauterelles vertes) visibles en 2018 paraissent un peu moins présents ce printemps. Celui-ci est il paré pour l'été chaud à venir ?

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.